



Institut des  
Politiques Publiques

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

Septembre **2023** septembre **2024**

---



# PRÉSENTATION

L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre Paris School of Economics et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

Les chercheurs affiliés à l'IPP comprennent des chercheurs de Paris School of Economics et du CREST, des chercheurs appartenant à d'autres institutions de recherche et une équipe permanente dédiée à l'IPP. Leurs travaux se rapportent à des thématiques qui couvrent un large éventail de politiques publiques : la fiscalité des ménages et des entreprises, les politiques de formation et d'insertion, le soutien à l'innovation, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'environnement, la démocratie et les institutions.

Les travaux conduits par l'IPP visent à développer la recherche scientifique dans le domaine des politiques publiques et à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. Pour ce faire, l'IPP publie ses travaux et résultats non seulement dans un format universitaire classique, mais également dans des formats mieux adaptés à un plus large public (notes, rapports, billets de blog, datavisualisations).



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS  
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

Paris School of Economics est un centre de recherche et de formation en économie au niveau des meilleures institutions mondiales, au premier rang des départements d'économie en Europe et dans les cinq premiers dans le monde selon le classement RePEc.

PSE couvre un large éventail thématique et intervient dans la majorité des domaines de la science économique. PSE rassemble une communauté de près de 150 chercheurs et 155 doctorants.

[www.parisschoolofeconomics.eu](http://www.parisschoolofeconomics.eu)



Groupe des écoles  
nationales d'économie  
et statistique

Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au sein du GENES, le CREST est un centre de recherche interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales regroupant des chercheurs l'ENSAE Paris, de l'ENSAI, de Télécom, du département d'Économie de l'École polytechnique et du CNRS.

<http://www.groupe-genes.fr>

<http://crest.science>

**L'IPP est soutenu financièrement depuis 2012 par une aide de l'Etat  
gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir  
(ANR-17-EURE-0001)**



## L'évaluation des politiques publiques, plus que jamais indispensable



**Par Antoine Bozio**

Directeur de l'IPP

L'année universitaire 2023-24, que couvre ce rapport d'activité de l'Institut des politiques publiques (IPP) a été marquée par plusieurs faits marquants qui ont mis en lumière l'importance de l'évaluation des politiques publiques.

En premier lieu, et de façon trop peu commentée, le rapport *Analyse économique et évaluation des politiques publiques* de Jean-Luc Tavernier et Nicolas Véron, publié fin décembre 2023, visait à faire des propositions pour mieux structurer et renforcer l'efficacité de la dépense publique soutenant l'analyse et l'évaluation des politiques publiques en France. Les auteurs proposaient de mettre en place des « financements socles » pour les instituts d'évaluation des politiques publiques.

Ceux-ci permettraient, « à un coût modeste pour le contribuable », de garantir la production de travaux d'évaluation de qualité, faisant émerger des instituts français dans un paysage européen aujourd'hui dominé par des centres de recherche d'Europe du Nord.

Si les propositions du rapport semblent avoir été instruites par les services de l'Etat, elles n'ont pourtant pas été mises en pratique, malgré leur coût modeste. Espérons que l'année 2025 verra se concrétiser ces propositions.

“ Il reste aujourd'hui à convaincre les pouvoirs publics en France de la nécessité de financer des travaux sur les politiques régaliennes ”

En second lieu, le lancement du pôle Police-Justice à l'IPP lors du colloque du 3 avril 2024 « Quels apports de l'évaluation et de la recherche en économie aux politiques publiques de sécurité intérieure et de justice ? » a été un temps de discussion de l'importance d'élargir la question de l'évaluation quantitative à des politiques non strictement économiques.

Si la recherche universitaire en économie s'est depuis plusieurs années emparée de ces questions, notamment en Amérique et en Europe du Nord, il reste aujourd'hui à convaincre les pouvoirs publics en France de la nécessité de financer des travaux sur la politique de sécurité intérieure, sur la politique judiciaire et sur les politiques pénitentiaires.

“ Le rapport Tavernier – Véron recommandait de mettre en place des financements socles pour l'évaluation des politiques publiques, à un coût modeste pour le contribuable ”

# ÉDITORIAL

Cela implique de mobiliser des données qui deviennent progressivement disponibles, et de commencer à documenter les effets des interventions publiques dans ce domaine.

En troisième lieu, l'année 2024 a été évidemment marquée par la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives qui ont suivi. Alors que les partis devaient en toute hâte élaborer des programmes, l'importance de disposer d'évaluation sur l'ensemble des politiques publiques est apparu évident aux yeux de nombreux observateurs. Sur cette base, des propositions de réforme et de modification de nos politiques publiques peuvent être discutées utilement.

Cela soulève également quelle forme d'expertise pourrait être apportée aux partis politiques pour élaborer leur programme, et pour qu'ils puissent former des propositions dans un cadre budgétaire réaliste.

Enfin, la remise au Premier ministre du rapport sur le profil des exonérations de cotisations sociales par Etienne Wasmer et moi-même témoigne à son tour de l'utilité sociale des travaux de recherche sur les politiques publiques. Le rapport s'appuie sur une vaste littérature scientifique sur l'impact des cotisations sociales sur les salaires, l'emploi et la productivité, après avoir auditionné de nombreux économistes, dont plusieurs à l'IPP.

Les travaux de l'IPP sur l'incidence des cotisations sociales, l'évaluation de la bascule du CICE en réduction de cotisations sociales, et les travaux de doctorants et chercheurs de PSE et du CREST ont été déterminants pour établir un diagnostic partagé et faire des propositions informées. On est en droit d'espérer qu'au-delà des suites du rapport en termes de réformes de la politique des exonérations de cotisations sociales, ce rapport donne à voir aux décideurs publics l'utilité et la nécessité de financer des travaux d'évaluation, « à un coût modeste pour le contribuable », pour reprendre les termes du rapport Tavernier-Veron...

“ **Les élections législatives passées et présidentielles à venir nous amènent à nous questionner sur la forme d'expertise qui pourrait être apportée aux partis comme aux médias** ”

# SOMMAIRE

## I. ÉQUIPE

Conseil d'orientation	6
Direction	7
Équipe permanente	7

## II. MISSION ET IMPACT

Valeurs	8
Chiffres clés	9
Impact scientifique	10
Contribution à la production de communs scientifiques	13
Impact médiatique	15
Impact dans le débat parlementaire	16

## III. ACTIVITÉ DES PÔLES

Pôle police-justice	17
Pôle démocratie	21
Pôle éducation	22
Pôle entreprises	26
Pôle environnement	29
Pôle fiscalité des ménages	32
Pôle insertion et formation	36
Pôle retraites	39
Pôle santé et autonomie	42
Pôle travail et emploi	48
Conférence du budget 2024	51

## IV. BUDGET

Financements et dépenses	53
Rétrospective	55
Liste des financeurs	57

# CONSEIL D'ORIENTATION

L'Institut des politiques publiques est piloté par un Conseil d'orientation présidé conjointement par le directeur de PSE et par la directrice du GENES. Le Conseil d'orientation de l'IPP se réunit une fois par an pour définir la stratégie de l'Institut.

## Présidence



**Catherine Gaudy**  
Directrice du GENES



**Jean-Olivier Hairault**  
Directeur de PSE

## Membres



**Marie-Laure Allain**  
CREST



**Luc Behaghel**  
PSE



**Pierre Biscourp**  
ENSAE



**Philippe Choné**  
CREST



**François Fontaine**  
PSE



**Marc Gurgand**  
PSE



**Franck Lecoq**  
CIRED



**Hélène Ollivier**  
PSE



**Claudia Senik**  
CEPREMAP



**Emmanuelle Taugourdeau**  
CREST

# DIRECTION



**Antoine Bozio**

Directeur  
PSE / EHESS



**Julien Grenet**

Directeur adjoint  
PSE / CNRS



**Pierre Boyer**

Directeur adjoint  
Polytechnique / CREST



**Delphine Roy**

Directrice adjointe

# ÉQUIPE PERMANENTE



L'équipe permanente est composée de chercheurs financés par les projets de l'IPP, et qui participent au quotidien à l'activité de recherche de l'Institut. L'IPP recrute à la fois des jeunes chercheurs en sortie de master, souvent pour une période de recherche avant un doctorat, et des chercheurs plus confirmés.

Depuis septembre 2022, l'équipe de chercheurs est complétée par un responsable de la communication à temps plein dont la mission est d'assurer et accroître la diffusion des travaux de l'Institut.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, l'équipe permanente est composée de 44 personnes, soit 33 équivalents temps plein.

# MISSION & ÉTHIQUE



## Rigueur scientifique

L'objectif de l'Institut est de développer la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Les chercheurs mobilisent pour cela les méthodes quantitatives les plus avancées, et soumettent leurs travaux aux exigences du monde universitaire (présentation dans des conférences internationales, soumission dans les meilleures revues à comité de lecture).

Ils sont spécialisés dans l'utilisation de volumes considérables de données administratives et d'enquêtes statistiques.



## Indépendance

L'Institut défend une stricte indépendance scientifique, tant vis-à-vis de ses financeurs publics que privés. Il s'est doté d'une charte de déontologie. À ce titre, tous les résultats des travaux réalisés par l'IPP sont rendus publics, de même que les données permettant de reproduire les résultats.



## Au service du débat démocratique

Les travaux de recherche et d'évaluation conduits par l'IPP visent à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. En mesurant l'impact des interventions publiques, l'objectif est de contribuer à un débat démocratique de qualité.

Pour diffuser les résultats scientifiques auprès des décideurs et des citoyens, l'IPP publie une version synthétique et accessible de ses travaux sous forme de courtes notes thématiques. Les chercheurs de l'IPP ont à cœur de communiquer avec pédagogie les enjeux des politiques publiques qui sous-tendent leurs travaux d'évaluation.

# AUDIENCE & IMPACT

## Chiffres clés

de Septembre 2023 à Août 2024

---



33

**Projets de  
recherche  
en cours**



7

**Rapports IPP  
publiés**



20

**Notes IPP &  
blogposts**



215 000

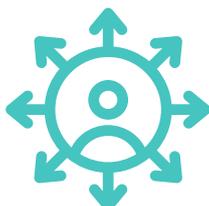
**Visites**  
sur le site et le le blog

35 000

**Téléchargements**  
publications et barèmes

110 000

**Consultations**  
de pages liées  
aux publications



+ 409

5 668

**Abonnés**  
sur X/Twitter

+ 2 150

4 271

**Abonnés**  
sur LinkedIn

2 800

**Abonnés**  
aux infolettres

---

# AUDIENCE & IMPACT

## Notre impact scientifique

L'IPP est un institut dont l'objectif de recherche scientifique est affiché. Les travaux sur les politiques publiques donnent lieu à des articles universitaires, sont présentés dans des conférences scientifiques et sont soumis à des revues à comité de lecture. Nous présentons ci-dessous les articles publiés pendant la période couverte par le rapport d'activité.



**REVUE ÉCONOMIQUE, Septembre 2023**

**Perte d'autonomie des personnes âgées en France : pourquoi y'a-t-il des différences territoriales?**

Amélie Carrère



**JOURNAL OF PUBLIC ECONOMICS, Octobre 2023**

**Using payroll taxes as a redistribution tool**

Antoine Bozio, Thomas Breda, Malka Guillot

HAL : [halshs-04353131](https://halshs-04353131)

DOI : [10.1016/j.jpubeco.2023.104986](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2023.104986)



**REVUE ÉCONOMIQUE, novembre 2023**

**Les déterminants du consentement à l'impôt en France. Analyse de l'enquête du Conseil des prélèvements obligatoires 2021.**

Pierre C Boyer, Thibault Ingrand, Christophe Strassel

# AUDIENCE & IMPACT



**JOURNAL OF PUBLIC ECONOMICS, Février 2024**

**The effects of electronic monitoring on offenders and their families**

Julien Grenet, Hans Grönqvist, Susan Niknami

HAL : [halshs-04630125](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-04630125)

DOI : [10.1016/j.jpubeco.2023.105051](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2023.105051)



**BRITISH JOURNAL OF INDUSTRIAL RELATIONS, Février 2024**

**Empirical challenges in the study of employer associations and their representativeness**

Thomas Breda

HAL : [halshs-04570867](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-04570867)

DOI : [10.1111/bjir.12790](https://doi.org/10.1111/bjir.12790)



**AMERICAN ECONOMIC JOURNAL : APPLIED ECONOMICS , Avril 2024**

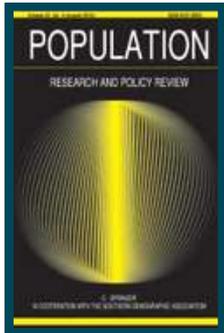
**Predistribution versus Redistribution: Evidence from France and the United States**

Antoine Bozio, Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret, Malka Guillot, Thomas Piketty

HAL : [hal-04524151](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04524151)

DOI : [10.1257/app.20220023](https://doi.org/10.1257/app.20220023)

# AUDIENCE & IMPACT



**POPULATION RESEARCH AND POLICY REVIEW, Juin 2024**

**Can Daddies Learn to Care for Babies? The Effect of A Short Paternity Leave on the Division of Childcare and Housework**

Ariane Pailhé, Anne Solaz et Maxime Tô

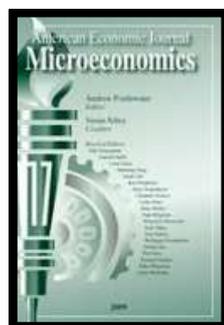


**PUBLIC ECONOMIC THEORY, Juillet 2024**

**Politics and income taxes: Progress and progressivity**

Marcus Berliant, Pierre C. Boyer

DOI: [10.1111/jpet.12704](https://doi.org/10.1111/jpet.12704)



**AMERICAN ECONOMIC JOURNAL : MICROECONOMICS , Août 2024**

**Public debt and the political economy of reforms**

Pierre C Boyer, Christoph Esslinger, Brian Roberson

DOI: [10.1257/mic.20220238](https://doi.org/10.1257/mic.20220238)

# AUDIENCE & IMPACT

## Notre contribution à la production de communs scientifiques

### Version 2.4 de TAXIPP

En juin 2024, l'IPP a mis en ligne une **nouvelle version** de son modèle Taxipp (version 2.4), à savoir le code source, ainsi que la nouvelle version de la documentation qui en découle.

Taxipp est l'outil de microsimulation socio-fiscale développé par l'IPP, visant à simuler l'ensemble des prélèvements obligatoires et prestations sociales destinés aux ménages en France. Le code du modèle est en opensource et peut donc être utilisé par tous (dans les termes de la licence mise à disposition), sous contrainte d'avoir accès aux données mobilisées par le modèle, accès régi par le secret statistique. Taxipp a ainsi vocation à nourrir les travaux de l'ensemble des équipes de recherche travaillant sur le système redistributif français.

La montée en version a apporté les améliorations suivantes:

#### Une mesure plus fine et plus actuelle des revenus des ménages

- L'ajout de millésimes de données plus récents
- Des améliorations relatives à la taxation des revenus du capital (prise en compte du choix observé de régime fiscal entre PFU et taxation au barème ; meilleure imputation des revenus d'assurance-vie)
- L'ajout de tests systématiques de comparaison de distributions de niveaux de vie entre Taxipp et l'ERFS

#### Une meilleure appréhension de la situation des jeunes

- L'identification et la prise en compte des jeunes adultes décohabitants (personnes de 18 à 24 ans ayant leur propre logement mais rattachés fiscalement au foyer de leurs parents)
- L'amélioration de la simulation de certains dispositifs destinés aux jeunes (garantie jeunes, contrat d'engagement jeune)
- Une estimation des transferts intra-familiaux reçus par les jeunes décohabitants

Cette version 2.4 intègre aussi des actualisations courantes de codification de législation et est rendue compatible avec les versions plus récentes des dépôts OpenFisca. Le processus d'installation a également pu être simplifié.

*Taxipp bénéficie du soutien du CNRS dans le cadre des projets SOSI*



# AUDIENCE & IMPACT

## Notre contribution à la production de communs scientifiques

### Barèmes IPP

Les Barèmes IPP ont connu une évolution profonde grâce au projet CoBalPP, financé par le réseau Collex-Persée. Un travail de fond sur les séries a été réalisé, séries qui ont été mises à jour ou nouvellement abondées à la base de données. Surtout, des outils innovants sont venus améliorer l'accessibilité de la base de données et lui permettre de s'inscrire durablement dans le paysage de l'analyse des politiques publiques françaises.

Ainsi les barèmes, toujours consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'IPP et sur son dépôt public, sont désormais également accessibles à travers le portail DBnomics – et donc interrogeables directement par l'API, le paquet Python et le paquet R associés. De plus, la base s'est dotée d'une interface de correction et de contribution ouverte au grand public, ce qui permet à tout un chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

Cette nouvelle mouture des Barèmes IPP s'inscrit d'ailleurs pleinement dans une dynamique collaborative : elle est désormais harmonisée avec les formats de paramètres socio-fiscaux consommables par les calculateurs OpenFisca.

Plafond de la Sécurité sociale						
Date d'effet	Annuel Edit	Plafond mensuel Edit	Plafond horaire Edit	Références législatives	Parution au JO	No
01/01/2024	46 368 €	3 864 €	29 €	<a href="#">Arrêté du 19/12/2023</a> <a href="#">Site de l'URSSAF</a>	2023-12-29	
01/01/2023	43 992 €	3 666 €	27 €	<a href="#">Arrêté du 09/12/2022</a>	2022-12-16	
01/01/2022	41 136 €	3 428 €	26 €	<a href="#">Arrêté du 15/12/2021</a>	2021-12-18	
01/01/2021	41 136 €	3 428 €	26 €			
01/01/2020	41 136 €	3 428 €	26 €			
01/01/2019	40 524 €	3 377 €	25 €			
01/01/2018	39 732 €	3 311 €	25 €			
01/01/2017	39 228 €	3 269 €	24 €			
01/01/2016	38 616 €	3 218 €	24 €			

Taux normal				
Date d'effet	Taux normal Edit	Références législatives	Parution au JO	Notes
01/01/2022	25 %	<a href="#">Article 219 du Code général des impôts</a> <a href="#">Article 84 de la Loi 2017-1837 du 30/12/2017 (LE pour 2018)</a>	2017-12-31	
01/01/2021	26.5 %	Article 219 CGI modifié par Loi 2016-1918 du 29/12/2016 - art. 91 & Loi 2017-1837 du 30/12/2017 - art. 84	2017-12-31	
01/01/2020	28 %	Article 219 CGI modifié par Loi 2016-1918 du 29/12/2016 - art. 91 & Loi 2017-1837 du 30/12/2017 - art. 84	2017-12-31	

# AUDIENCE & IMPACT

## Notre impact médiatique

L'Institut des politiques publiques s'appuie fortement sur les médias pour maximiser l'audience de ses travaux auprès du grand public comme des décideurs politiques et de la société civile.

De septembre 2023 à août 2024, **les travaux et membres de l'IPP ont été cités plus de 550 fois par les médias**. Au-delà de la couverture médiatique associée à la publication de nouvelles études (et de « nouveaux » résultats), il est intéressant de noter la présence croissante des membres de l'IPP dans l'exercice délicat du commentaire d'actualité politique, économique, législative.

Ainsi, on retrouve parmi les publications les plus reprises par la presse au cours de l'année écoulée, deux publications qui illustrent parfaitement ce double mouvement :

- la note 107 sur le traitement judiciaire des violences sexuelles et conjugales de Maëlle Stricot parue en avril 2024 apporte un éclairage statistique et scientifique nouveau sur le processus des poursuites judiciaires à partir de données administratives inédites ;
- la note 92 sur la taxation des milliardaires est très régulièrement citée depuis sa parution en juin 2023, dans les articles sur la fiscalité des hauts revenus ou des hauts patrimoines.

La crédibilité de l'Institut et le haut niveau d'expertise de ses membres sont régulièrement salués par les médias.



*Pierre Boyer, directeur adjoint de l'IPP, invité sur le plateau de BFM*

**Les Echos**



Challenge<sup>s</sup>



**l'Opinion**



**L'OBS**



# AUDIENCE & IMPACT

## Notre impact dans le débat parlementaire

Un laboratoire de recherche en analyse et évaluation des politiques publiques est-il en capacité d'évaluer son propre impact ? L'IPP s'est efforcé de répondre à cette question en initiant un chantier sur plusieurs années de mesure de son impact dans le débat parlementaire.

La première étape de ce chantier consiste à identifier et comptabiliser les citations des publications IPP et les auditions de ces membres à l'Assemblée nationale ou au Sénat au cours de l'année écoulée.



**7 auditions  
au Parlement**



**5 questions écrites**



**1 citation  
dans un rapport parlementaire**



**4 citations  
dans une proposition de loi**



**28 citations en séance  
(plénières et commissions)**



**128  
amendements**

Il est intéressant de noter qu'à l'inverse de l'impact médiatique qui se situe sur un horizon de très court terme dicté par l'actualité, l'impact législatif n'a de sens que dans une perspective de long terme. Il serait par ailleurs très imprudent d'établir un lien de « causalité » ou « parentalité » entre le fait qu'une publication soit citée par le législateur et qu'une modification législative, conforme aux résultats ou préconisations de la publication, soit votée et mise en œuvre.

Ce chantier d'étude d'impact sera prochainement élargi aux 5 dernières années et tâchera d'analyser plus en détail les suites données aux travaux de l'IPP dans les textes de lois.

Les travaux sur la réforme des retraites ou la fiscalité des milliardaires ont fortement irrigué le débat parlementaire au cours de l'année écoulée, en hémicycle notamment.

L'autre fait notable de l'année écoulée est la **mission d'information sur les différentiels de fiscalité des entreprises** qu'Eric Coquerel, Président de la commission des finances et Jean-René Cazeneuve, rapporteur général du budget, ont menée conjointement et qui est très directement inspirée du rapport n°21 de l'IPP, publié en 2019 et intitulé « L'hétérogénéité des taux d'imposition implicites des profits en France : constats et facteurs explicatifs ». Le rapport consécutif à cette mission cite ainsi l'IPP 45 fois.

# PÔLE POLICE JUSTICE

2024 a vu la naissance à l'IPP du pôle police justice, avec la publication de trois notes IPP entre janvier et mars 2024 et un colloque dédié à l'évaluation des politiques de sécurité intérieure et de justice. Dès cette première année, deux projets de recherche ont également été initiés.

## Thématiques de travail

- délinquance et criminalité
- effets des réformes judiciaires
- réinsertion professionnelle
- fonctionnement de la justice et des tribunaux
- violences sexuelles et sexistes

## Équipe permanente



**Camille Hémet**  
Responsable du pôle



**Katarina Milanovic**  
Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



---

## Les trajectoires scolaires et professionnelles des mineurs ayant connu une incarcération

Ce projet vise à évaluer les effets à court terme et à long terme de l'incarcération des mineurs sur leur insertion professionnelle (formation et emploi).

**Partenaires** : Défenseur des droits, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)

**Publication** : Fin 2025

---

## ECOSTUP : Trafics de stupéfiants et conditions socio-économiques locales

À partir d'une cartographie décrivant la situation économique et sociale des territoires soumis aux trafics et consommations de stupéfiants, ce projet porte l'ambition d'étudier l'influence de l'accès à l'emploi par exemple sur le trafic de stupéfiants et les conséquences socio-économiques locales des trafics pour les habitants et les entreprises.

**Partenaire** : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)

**Publication** : Second semestre 2026

# COLLOQUE DE LANCEMENT DU PÔLE

Ce colloque s'est tenu le mercredi 3 avril à 17h dans l'amphithéâtre Daniel Cohen.

## Présentation



L'ouverture des données administratives liées à la sécurité intérieure et à la justice ouvre des pans entiers de travaux de recherche à réaliser. Elle permet surtout de rendre beaucoup plus concrètes les possibilités d'évaluation des politiques publiques, en réponse à une attente sociale de transparence et de redevabilité de plus en plus forte. Toutefois, l'ouverture des données ne suffit pas à elle seule à créer les conditions d'une collaboration féconde entre chercheurs, administrations, société civile et décideurs politiques.

Quels peuvent être les besoins des acteurs en termes d'évaluation et de recherche ? Quels travaux récents, en France ou à l'étranger, ont apporté un regard nouveau sur les politiques publiques et contribué à modifier celles-ci dans le sens d'une plus grande efficacité ? Quelles méthodes peuvent être déployées pour apporter rigueur et crédibilité à ces travaux d'évaluation ? À quelles conditions et dans quelle temporalité ces évaluations peuvent-elles être réellement utiles aux décideurs ?

## Intervenants



- Nathalie Casas, présidente de la 2ème section de la 4ème chambre, Cour des Comptes
- Céline Piques, co-présidente de la commission Violences faites aux femmes du Haut Conseil à l'Égalité, porte-parole de l'association Osez le Féminisme !
- Aurélien Poissonnier, chef du Bureau des études et statistiques territoriales et sur les relations avec la population, Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure
- Laurent Ridet, directeur de l'Administration pénitentiaire

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Notes IPP

### Inflation pénale et décisions de justice

#### **Note IPP n°99 - janvier 2024**

Cette note explore l'effet des politiques pénales sur les décisions de justice et sur la récidive et en tire deux enseignements principaux. Premièrement, il y a un écart considérable entre les peines maximales établies par le code pénal et les sanctions effectivement prononcées par les juridictions. Deuxièmement, les nombreuses réformes des dernières années accentuent la rigueur des sanctions prévues par le code pénal mais ciblent des délits rarement ou jamais utilisés et n'ont donc au final aucun effet sur les verdicts.

### Les peines planchers sont-elles un outil efficace pour éviter la récidive ?

#### **Note IPP n°105 - mars 2024**

Adoptée en août 2007 en France, abrogée en 2014, la loi sur les peines planchers a introduit des peines minimales sévères à l'encontre des récidivistes légaux, c'est-à-dire des personnes condamnées pour la deuxième fois pour des faits similaires. La réforme a été suivie d'effets, au sens où les sanctions prononcées à l'encontre des récidivistes ont nettement augmenté. Cette note démontre toutefois que le dispositif n'a eu aucun effet dissuasif sur le long terme. Elle s'attache également à étudier le mécanisme d'apprentissage de la loi par les principaux concernés.

### Le traitement judiciaire des violences sexuelles et conjugales en France

#### **Note IPP n°107 - avril 2024**

Dans un contexte de libération de la parole et de mobilisation accrue des pouvoirs publics, les affaires de violences sexuelles et conjugales portées à la connaissance de la justice n'ont jamais été aussi nombreuses. Cette note apporte de nouveaux éclairages sur le traitement judiciaire des violences faites aux femmes, l'ampleur du taux de classement sans suite, les différences d'évolution dans le temps entre violences conjugales et violences sexuelles.

# PÔLE DÉMOCRATIE



**Pierre Boyer**  
Responsable du pôle

## Thématiques de travail

- impact des modes de scrutin et des règles électorales sur les décisions de politique publique
- facteurs relatifs à la carrière des élus (impact des mandats précédents, cumul des mandats)
- organisation des autorités administratives indépendantes

## Notes IPP

### Rhétorique émotionnelle et montée du populisme au Parlement européen

#### **Note IPP n°108 - juin 2024**

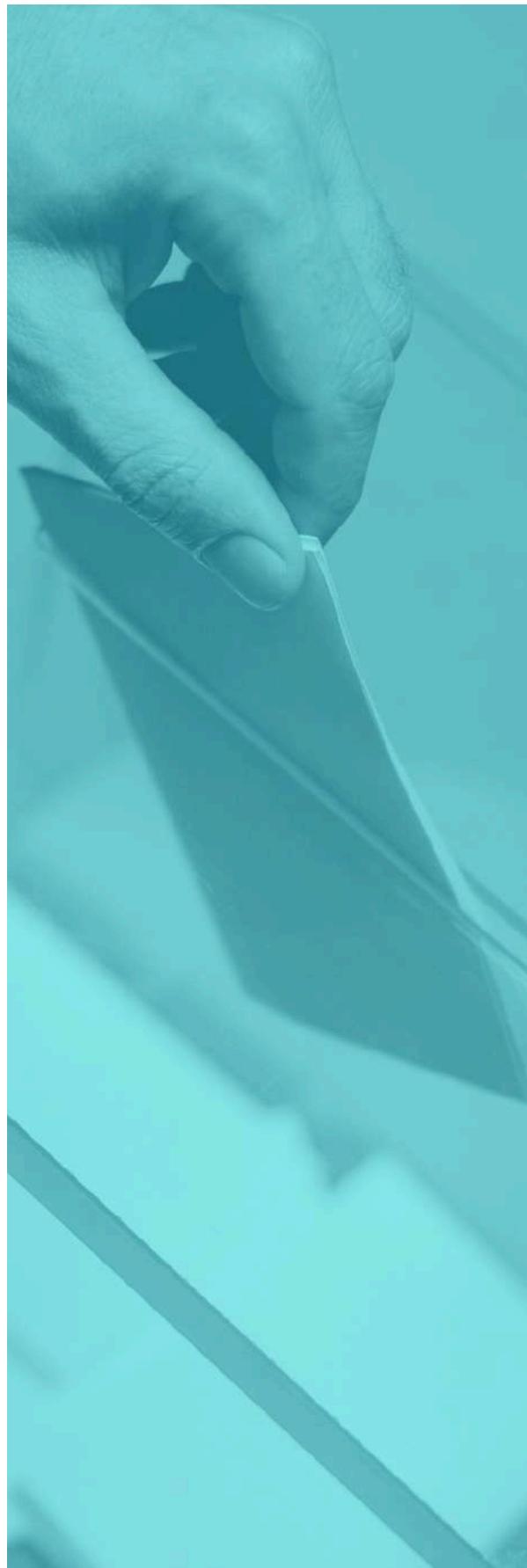
Cette note s'appuie sur les transcriptions des débats tenus lors des séances plénières du Parlement européen entre 1999 et 2022 pour mesurer leur tonalité. Les auteurs s'interrogent sur le lien possible entre l'augmentation constatée du niveau d'émotion et l'augmentation du nombre de sièges remportés par des députés populistes.

## Projets

### **Les réformes fiscales et les résistances à l'impôt en démocraties**

Le projet TAXREV pour objectif de développer un cadre conceptuel pour analyser les réformes fiscales et les révoltes dans les démocraties, et ainsi intégrer au théories économiques sur la taxation optimale la question de l'acceptabilité sociale et de la faisabilité politique.

**Partenaires** : Agence nationale de la recherche



# PÔLE ÉDUCATION

## Thématiques de travail

- inégalités éducatives en fonction de l'origine sociale et du genre
- systèmes d'affectation des élèves et mixité sociale au collège et au lycée (sectorisation, dispositifs de choix scolaires)
- effets des plateformes d'inscription dans l'enseignement supérieur (APB, Parcourssup)

## Équipe permanente



**Julien Grenet**  
Responsable du Pôle



**Nina Guyon**  
Économiste senior



**Pauline Charoussat**  
Économiste senior



**Youssef Souidi**  
Économiste senior



**Leila Costil**  
Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



## Effets de la mixité sociale sur les compétences cognitives et socio-émotionnelles des élèves

Ce projet observe tout au long de la scolarité au collège les effets de la mixité sur le contexte scolaire (composition sociale et scolaire des établissements concernés notamment) et le développement des compétences cognitives et socio-émotionnelles des élèves.

**Partenaires** : Conseil d'évaluation de l'école

**Publication** : Ce projet a fait l'objet d'un rapport publié par le CEE ainsi qu'une note IPP (n°97) publiée en novembre 2023.

## Évaluation de la réforme d'Affelnet-Lycée à Paris

Ce projet s'intéresse à la réforme d'Affelnet-lycée qui a été mise en oeuvre à Paris à partir de la rentrée 2021, en évaluant ses effets sur la mixité sociale et scolaire dans les lycées de la capitale.

**Partenaire** : DEPP / DGESCO / Rectorat de Paris / SIES

**Publication** : Une présentation des résultats actualisés a été réalisée en mars 2024 dans le cadre du Comité de suivi de cette réforme.

## Effets des critères de priorité dans les procédures de choix scolaire

Ce projet ANR s'intéresse aux règles qui sont utilisées pour déterminer les priorités des élèves dans les procédures de choix scolaire régulé. L'objectif du projet est de mesurer, à partir des données de la procédure Affelnet à Paris depuis 2008, l'impact de ces critères de priorité sur la répartition des élèves entre établissements, les stratégies scolaires et résidentielles des familles, et les inégalités de réussite scolaire..

**Partenaire** : Agence nationale de la recherche



*Le Pôle éducation travaille en étroite collaboration avec la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale de Paris School of Economics*

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Notes IPP

### Options attractives et ségrégation entre classes : quels effets de la suppression des sections bilingues et européennes à la rentrée 2016 ?

#### **Note IPP n°94 – septembre 2023**

Cette note évalue l'impact de la suppression des sections bilingues et des sections européennes à la rentrée 2016 sur le niveau de la ségrégation sociale intra-établissement, c'est-à-dire la différence de composition sociale des classes au sein d'un même établissement. Les sections bilingues ou européennes ont été supprimées lors de la réforme du collège de 2016 et réintroduites progressivement l'année suivante par un assouplissement de cette réforme.

### La mobilité intergénérationnelle de revenus en France : une analyse comparative et géographique

#### **Note IPP n°95 – octobre 2023**

Dans quelle mesure les revenus des individus sont-ils liés à ceux de leurs parents? Cette note examine la mobilité intergénérationnelle de revenus en France, en s'intéressant aux enfants nés dans les années 1970. À la différence des travaux existants pour la France, les auteurs mesurent les revenus au niveau du ménage, permettant de rendre compte plus fidèlement du positionnement socio-économique que le revenu individuel.

### Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets

#### **Note IPP n°97 – novembre 2023**

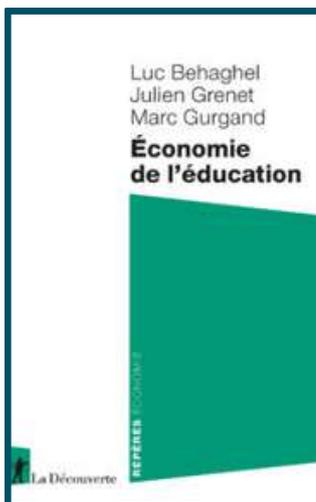
Cette note synthétise les principaux résultats d'une revue de littérature réalisée par les auteurs pour le Conseil d'Évaluation de l'École. Elle décrit d'une part les mécanismes qui favorisent la ségrégation sociale en milieu scolaire et les moyens mobilisables pour limiter son ampleur, notamment dans l'enseignement secondaire. D'autre part, elle présente les principaux résultats des travaux en économie qui se sont intéressés aux effets de la mixité sociale en milieu scolaire sur des dimensions aussi diverses que la réussite scolaire, le développement des compétences socio-émotionnelles et l'insertion professionnelle des élèves, tout en soulignant les limites actuelles des connaissances scientifiques sur ce sujet.

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Ouvrage

### Repères Economie de l'éducation



#### Résumé:

Depuis les années 1960, l'économie de l'éducation a fait beaucoup de progrès, en particulier dans ses méthodes. Ses résultats sont robustes et ils devraient inspirer, plus qu'ils ne le font souvent, les politiques publiques – surtout dans un pays comme la France, dont le système éducatif traverse une crise d'efficacité et de légitimité.

Comment réduire les inégalités sociales à l'école ? Comment favoriser la diffusion des meilleures approches pédagogiques ? Tout se joue-t-il vraiment avant 3 ans ? La taille des classes influence-t-elle la réussite des élèves ? Existe-t-il un « effet enseignant » ? Face à la carte scolaire, sommes-nous réduits à choisir entre être bons parents et bons citoyens ? Ces questions sont au cœur du débat public.

Depuis trois décennies, les éléments de réponse qu'apporte l'économie de l'éducation à ces questions se fondent sur un profond renouvellement de l'économie appliquée, visant à utiliser de façon crédible – et souvent créative – des données de plus en plus riches.

#### Collection :

« Repères » Économie – N° 818 – Éditions La Découverte

#### Distinction :

Cet ouvrage a reçu le prix du meilleur livre d'économie décerné par l'Association Française de Science Économique.



# PÔLE ENTREPRISES

## Thématiques de travail

- politiques de soutien aux entreprises (innovation, décarbonation, aides d'urgence)
- fiscalité des entreprises
- fiscalité des hauts patrimoines et hauts revenus

## Équipe permanente



**Laurent Bach**

Co-responsable du Pôle



**Arthur Guillouzouic**

Co-responsable du Pôle



**Etienne Fize**

Économiste senior



**Clément Malgouyres**

Économiste senior



**Rachel Paya**

Économiste  
Doctorante ESSEC



**Louis de Lachapelle**

Économiste  
Doctorant CREST



# PROJETS & PUBLICATIONS



## Plafonnement de l'impôt sur la fortune

Historiquement, l'imposition du patrimoine a toujours été assortie d'un mécanisme de plafonnement. Ce projet décrit de manière approfondie quels étaient les ménages plafonnés et étudie leurs réactions aux deux réformes suivantes : l'annulation ponctuelle du plafonnement en 2012 et la forte variation de son application avec la transformation de l'ISF en IFI en 2018.

**Partenaire :** Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital (France Stratégie)

**Publications :** Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°46), publié en octobre 2023. Il a également été intégré au rapport final d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital par le Comité.

## Effets sur la création d'entreprises, l'expatriation et la circulation de l'épargne des réformes de la fiscalité du capital

L'objectif de ce projet est de mesurer l'impact des réformes du PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique) et de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) sur des décisions d'investissement à la marge extensive, c'est-à-dire correspondant à des choix discrets d'investissement comme la création d'entreprise, l'expatriation ou au retour d'entrepreneurs, et les décisions de réinvestissement de capital.

**Partenaire :** Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital (France Stratégie)

**Publications :** Ce projet a fait l'objet d'un rapport dédié (n°47), publié en octobre 2023. Il a également été intégré au rapport final d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital par le Comité.

## Effets de la réduction des impôts de production

La baisse des impôts de production est une mesure phare du plan « France Relance » visant à renforcer la compétitivité et l'attractivité des entreprises sur le territoire. Ce projet étudie si et comment les entreprises initialement les plus exposées à ces baisses d'impôts ont changé leur comportement et amélioré leur performance à la suite de ces réformes.

**Partenaire :** France Stratégie

**Publications :** Dernier trimestre 2024

## Fiscalité des entreprises et réindustrialisation

Cette étude vise à comprendre, à un niveau sectoriel fin de l'industrie, le poids des cotisations sociales et des impôts de production, et l'exposition de ces secteurs aux réformes d'ampleur ayant affecté ces deux types de prélèvements obligatoires sur les 15-20 dernières années.

**Partenaire :** Conseil des prélèvements obligatoires

**Publications :** Premier trimestre 2025

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Évaluation des effets du préfinancement du Crédit d'impôt recherche (CIR) sur la dynamique des entreprises

Le préfinancement consiste en un versement anticipé du crédit d'impôt recherche déjà déclaré ou en cours de constitution, octroyé sous forme de prêt par un organisme de crédit ou une banque. Il est proposé par certains acteurs économiques, souvent spécialisés dans le soutien aux entreprises innovantes. Ce projet vise à décrire la population des entreprises qui ont recours au préfinancement du CIR. Il vise ensuite à en évaluer l'impact causal et à en comprendre les effets.

**Partenaire :** Ce projet de recherche est financé par un acteur économique privé du secteur bancaire.

**Publications :** Fin 2024

## Impact de la recherche en sciences humaines et sociales

Ce projet a pour ambition de mesurer le recours fait aux productions de recherche et aux chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) dans la genèse des lois et le débat parlementaire, ainsi que dans la sphère médiatique.

**Partenaire :** Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESRI)

**Publications :** Second semestre 2025

*Les projets décarbonation des entreprises, aides aux véhicules propres et green firms du pôle environnement ont été menés en étroite collaboration avec les membres du pôle entreprise.*

## Blog IPP

### L'impôt sur les superprofits en quête de recettes

**Mai 2024**

Ce double billet de blog questionne le faible rendement final de la contribution extraordinaire de solidarité (CES) ciblant les industries pétrolières ayant réalisé des profits records pendant la crise énergétique du printemps 2022.

Le premier billet de blog, intitulé « Une petite histoire d'une contribution plus basse que prévu », revient de manière rétrospective sur les différentes estimations réalisées et les raisons qui expliquent de tels écarts avec le rendement final.

Le second billet de blog, intitulé « La taxation des rentes est-elle rentable ? », propose des pistes de réflexion sur les principes qui pourraient à l'avenir gouverner de tels outils fiscaux "exceptionnels" et leur bonne application.

# PÔLE ENVIRONNEMENT

## Thématiques de travail

- décarbonation de l'industrie
- émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises
- véhicules verts et report modal
- efficacité énergétique des logements

## Équipe permanente



**Paul Dutronc-Postel**  
Responsable du pôle



**Aurel Mélard**  
Économiste junior



**Théo Sukhdeo**  
Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



## Véhicules propres

Ce projet documente l'impact causal des aides à l'achat des véhicules propres décidées dans le cadre du plan France Relance (bonus malus, prime à la conversion) sur le marché de l'automobile ; à travers l'analyse du cas français, mais aussi de dispositifs similaires à l'échelle européenne

**Partenaire** : France Stratégie dans le cadre de l'évaluation du plan France Relance

**Publication** : Ce projet a fait l'objet d'un rapport dédié (rapport N°49), publié en janvier 2024.

## Décarbonation de l'industrie

Ce projet documente et analyse l'impact des aides à la décarbonation sur trois volets : le ciblage et le recours aux aides du plan France Relance, les effets économiques et environnementaux des précédentes vagues d'aides à la décarbonation et en particulier du Fonds Chaleur administré par l'Ademe, et les premiers effets rétrospectifs des impacts économiques des aides à la décarbonation du plan France Relance.

**Partenaire** : France Stratégie dans le cadre de l'évaluation du plan France Relance

**Publication** : Ce projet a fait l'objet d'un rapport dédié (rapport N°50), publié en janvier 2024.

## Green Firms

Ce projet a pour but de documenter avec précision les émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises françaises à un niveau individuel, une étape cruciale pour l'élaboration de politiques publiques efficaces et équitables. Il documente ensuite l'inégale exposition des entreprises plus ou moins intenses en carbone à différents dispositifs de politique publique : les dispositifs « carbone », et des dispositifs fiscaux à visée générale. Il s'intéresse ainsi en particulier au ciblage carbone implicite des dispositifs fiscaux sans visée environnementale.

**Partenaire** : ADEME

**Publication** : Des résultats intermédiaires ont été présentés lors de la conférence annuelle du budget en novembre 2023. La note IPP n°102 synthétise les principaux enseignements du projet et a été publié en janvier 2024.

# PROJETS & PUBLICATIONS



---

## Ma Prime Rénov'

Ce projet documente le recours au dispositif MaPrimeRénov' et ses conséquences. L'objectif ici est d'explorer les déterminants du recours aux aides à la rénovation puis d'étudier les aspects redistributifs du dispositif. L'exercice descriptif pourra se prolonger d'une analyse causale des conséquences des aides MaPrimeRénov selon la disponibilité des données.

**Partenaire:** Chaire Développement Durable de la Fondation de l'École Polytechnique

**Publication:** De premiers résultats seront présentés fin 2024

---

## Microsimulation de la fiscalité des véhicules

Ce projet consiste à comparer le ciblage et les effets redistributifs de deux grandes options de politiques publiques dans le domaine des émissions liées aux véhicules passagers : la fiscalité du carburant et la fiscalité à l'achat ou changement de véhicules. Cette question est un enjeu majeur compte tenu à la fois du rôle prépondérant des véhicules de passagers dans les émissions de gaz à effet de serre et des enjeux très forts d'acceptabilité sociale des politiques d'atténuation du changement climatique.

**Partenaire:** The American Foundation for Paris School of Economics (AFPSE)

**Publication:** Second semestre 2025

# PÔLE FISCALITÉ DES MÉNAGES

## Thématiques de travail

- prélèvements obligatoires à destination des ménages
- prestations sociales
- lutte contre la pauvreté
- fiscalité locale

## Équipe permanente



**Brice Fabre**

Responsable du Pôle



**Ilya Eryzhenskiy**

Économiste senior



**Fabian Reutzel**

Économiste senior



**Hervé Darricau**

Économiste junior



**Sylvain Duchesne**

Économiste junior



**Lola Josseran**

Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



## Évaluation de la réforme de la taxe d'habitation

La suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale a été mise en place de façon progressive dès 2018. Ce projet s'intéresse aux réactions des communes, puis aux effets sur les loyers et prix de l'immobilier, et enfin aux comportements de mobilité résidentielle.

**Partenaire** : Conseil des prélèvements obligatoires

**Publication** : Ce projet a fait l'objet d'une publication dédiée en décembre 2023 (Rapport n°48).

Le rapport a été intégré à la publication du rapport plus global du CPO sur la fiscalité du logement.

## Deaton Review & TACI : comparaison des inégalités en Europe et en Amérique du Nord

Ce projet aborde la question des inégalités dans une perspective globale, historique et internationale. Il s'agit de mesurer et comprendre l'évolution des inégalités sur les dernières décennies en termes de revenus mais également de genre, de territoires, d'âge, de niveaux d'éducation, de citoyenneté. Et d'analyser les effets des politiques publiques de 17 pays d'Europe et d'Amérique du Nord menées pour contenir et réduire ces inégalités.

**Partenaires principaux** : Agence nationale de la recherche, Institute for fiscal studies

**Publication** : La conférence finale du projet a eu lieu à Londres. L'équipe de recherche y a présenté l'étude intitulée "Inequality in France: 1968-2022".

## Évaluation de la réforme de l'assurance chômage

Ce projet vise à comprendre les effets de la réforme du salaire journalier de référence (SJR) dont l'application s'est échelonnée de 2019 à 2021. Le projet consiste d'abord à caractériser les publics affectés par cette réforme, puis à évaluer l'impact causal de la réforme sur les trajectoires d'emploi. Seront enfin analysés les effets de la réforme sur les durées d'emploi et de chômage, les caractéristiques des emplois occupés ou encore le recours aux minima sociaux.

**Partenaire** : DARES

**Publication** : Fin 2024

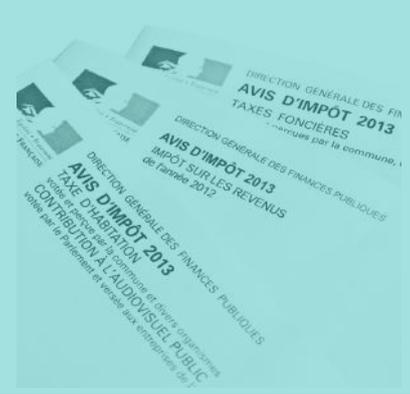
## Évaluation de la réforme de la prime d'activité

A la suite du mouvement des « gilets jaunes », ce dispositif d'incitation financière à l'activité et de lutte contre la pauvreté a connu une revalorisation exceptionnelle en 2019. Ce projet vise à estimer l'impact de cette revalorisation sur les trajectoires individuelles sur le marché du travail d'une part et sur le niveau de pauvreté d'autre part.

**Partenaires** : Un travail initial a été financé par France Stratégie mais les résultats ont été jugés non robustes par l'IPP. Une nouvelle approche avec d'autres données est entreprise via un nouveau partenariat avec la Cour des Comptes et la DGCS.

**Publication** : 2025

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Évaluation de l'impact de la révision des valeurs locatives

Ce projet vise à évaluer l'impact de la future révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, telle que prévue dans la loi de finances pour 2020. L'objectif est d'évaluer, à partir de sources administratives exhaustives sur les logements français et leurs propriétaires, les effets de cette réforme sur les ménages et les collectivités locales, en termes redistributifs et budgétaires.

**Partenaire** : Conseil des prélèvements obligatoires (CPO)

**Publication** : Été 2025

## Mixité résidentielle et logement social

Ce projet vise à proposer une mesure de la mixité sociale dans le logement qui puisse être utilisée tant dans le processus d'allocation des ménages que dans le processus de décision de géolocalisation des nouveaux logements sociaux.

**Partenaire** : Fédération des entreprises sociales de l'habitat (ESH)

**Publication** : Second semestre 2025

## Open Research Area 7 : incidence de la prime d'activité

Ce projet vise à comparer les effets en France, en Allemagne et au Royaume-uni de deux outils de politiques publiques de lutte contre la pauvreté et d'augmentation de l'emploi, utilisés de manière alternative ou combinée : les transferts vers les travailleurs à bas salaires et le salaire minimal.

**Partenaire** : Agence nationale de la recherche

**Publication** : 2026/2027

## Distribution des niveaux de vie et réformes socio-fiscales en temps réel

Ce projet propose d'améliorer significativement le module de vieillissement du modèle Taxipp, le modèle de micro-simulation développé au sein de l'IPP, et plus généralement de fournir un outil pour le cas de la France permettant de s'approcher le plus possible d'une mesure en temps réel des inégalités et de la redistribution. Seront prioritairement traitées l'évolution des statuts d'activité, les transitions d'état sur le marché du travail, l'évolution des salaires dans le secteur privé et des allocations chômage (ainsi que les évolutions démographiques de manière générale).

**Partenaire** : Conseil d'analyse économique (CAE)

**Calendrier de travail** : Ce projet se déroule sur une année et a démarré début septembre 2024

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Blog & Note IPP

### [Quelles implications de l'indexation sur l'inflation du barème de l'impôt sur le revenu ?](#) **blogpost septembre 2023 - Présentation à la conférence budget novembre 2023 -** **Note IPP n°103 janvier 2024**

L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation est le choix majeur du projet de loi de finances pour 2024 en ce qui concerne la fiscalité des ménages. Cette mesure correspond à une baisse de 6 milliards d'euros d'impôt par rapport à une situation à barème inchangé. Est-ce pour autant une baisse d'impôt? Quelles sont les conséquences d'une indexation du barème sur les recettes fiscales, et sur la redistribution engendrée par l'impôt sur le revenu? Les auteurs mobilisent 22 ans de données de l'impôt sur le revenu pour expliquer les mécanismes de l'indexation de l'impôt sur le revenu et ses conséquences pour comprendre la mesure annoncée dans le PLF pour 2024.

### [Quelles possibilités d'autofinancement des réformes de la prime d'activité ?](#) **Note IPP n°104 - janvier 2024**

Les auteurs de la note démontrent qu'une fonction de test peut être utilisée pour identifier les inefficacités potentielles d'un système socio-fiscal donné. Ils appliquent cette fonction dans le cadre français de la réforme de la prime d'activité de 2019 en prenant l'exemple spécifique des célibataires avec un enfant comme illustration. Ils démontrent ensuite la possibilité de concevoir et mettre en œuvre des réformes auto-financées. Le code appliqué à cette fonction est disponible en open source.

# PÔLE INSERTION ET FORMATION

## Thématiques de travail

- les freins à l'entrée en formation, en particulier la garde d'enfant ou la mobilité
- l'identification des jeunes les plus éloignés des services publics de l'emploi
- les programmes d'insertion à destination des personnes éloignées du marché du travail
- le développement de l'apprentissage
- la formation professionnelle

## Équipe permanente



**Audrey Rain**  
Responsable du Pôle



**Maddalena Conte**  
Économiste senior



**Isacco Berte**  
Économiste junior



**Maria Cano**  
Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



## Évaluation du plan 1 jeune 1 solution : l'impact de l'aide exceptionnelle à l'apprentissage

Ce plan représente un investissement de près de 10 milliards d'euros sur la période 2020-2022, et l'aide versée aux entreprises embauchant un apprenti en constitue la moitié. Ce projet vise à mesurer l'impact de cette aide sur les comportements d'embauche des entreprises puis l'impact de l'apprentissage sur les trajectoires des jeunes, en mobilisant des données administratives inédites permettant de suivre la trajectoire des apprentis durant leur contrat d'apprentissage et ensuite sur le marché du travail.

**Partenaire** : France Stratégie

**Publication** : Ce projet a fait l'objet d'un rapport dédié ([rapport n°51](#)), publié en janvier 2024.

## Évaluation du projet "Fais-moi une place"

L'IPP évalue l'impact du programme "Fais-moi en place" sur l'entrée en formation et en emploi des femmes bénéficiaires. Le programme, mené par l'association du même nom localisée en Seine-Saint-Denis consiste à accompagner les personnes aux revenus modestes dans leur démarche de recours aux modes de garde collectifs.

**Partenaire** : DARES

**Publication** : Septembre 2024

## E-formation

Ce programme, proposé par la région Occitanie, finance des séances de formation à distance en s'appuyant sur un réseau de tiers-lieux et à destination notamment de personnes vivant en zones rurales. L'IPP évalue l'impact du programme sur le taux d'entrée en formation et sur le retour en emploi.

**Partenaire** : DARES

**Publication** : Fin 2024

## Mobiliser les publics invisibles : l'évaluation du dispositif Étincelle

Ce dispositif, développé par la Fondation des Apprentis d'Auteuil, vise de façon spécifique les jeunes de 16 à 30 ans les plus éloignés du marché de l'emploi pour construire avec eux un projet professionnel. L'IPP a pour mission de mesurer l'effet du "sourcing" sur la mobilisation des jeunes "invisibles" puis l'impact du programme sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires.

**Partenaire** : DARES

**Publication** : Fin 2024

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Évaluation du contrat d'engagement jeune

Le CEJ, Contrat d'Engagement Jeune, est une aide qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ne parvenant pas à trouver d'emploi durable. Ce vaste projet est composé de deux projets distincts : le premier évalue l'effet du CEJ en se concentrant sur la trajectoire des bénéficiaires, le second évalue l'impact particulier du dispositif "CEJ rupture". Afin de limiter le phénomène de non-recours bien connu et documenté désormais pour ce type d'aide, le CEJ intègre en effet un dispositif appelé "CEJ rupture". Ce dispositif vise à repérer et à mobiliser les jeunes les plus éloignés du marché du travail et, par la suite, à les accompagner plus individuellement dans leur recherche de travail.

**Partenaire** : DARES

**Publication** : Fin 2025

## Évaluation quantitative de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée

La loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée, promulguée le 29 février 2016, a mis en place l'expérimentation territoires zéro chômeurs de longue durée et également prévu son évaluation par un comité scientifique. Cette expérimentation consiste à embaucher des chômeurs longue durée dans des entreprises dédiées, dites entreprises à but d'emploi (EBE) non concurrentes des entreprises déjà implantées sur le territoire. Le projet vise à mesurer l'impact sur le tissu économique au niveau local ainsi que les effets sur la santé et la qualité de vie des bénéficiaires du dispositif.

**Partenaire** : France Stratégie

**Publication** : Été 2025

# PÔLE RETRAITES

## Thématiques de travail

- impact des réformes des retraites
- emploi des seniors
- composante familiale de la politique de retraite
- unification des régimes,
- équilibre des finances publiques à long terme
- parcours de vie et inégalités de retraite

## Équipe permanente



**Maxime Tô**

Responsable du Pôle



**Todor Tochev**

Économiste senior



**Maïlys Pedrono**

Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



## Inégalités face au vieillissement : espérance de vie, besoins de soins et réformes de l'État-providence (PENSINEQ)

Ce projet international (Allemagne, Canada, France, Royaume-Uni, Suède) documente les évolutions des inégalités chez les personnes âgées – entre riches et pauvres ou entre hommes et femmes par exemple. Il s'intéresse en particulier aux inégalités d'espérance de vie et à l'importance de ces inégalités dans l'analyse redistributive de l'impact des réformes des retraites passées.

**Partenaires:** ANR / JPI More Years Better Lives

**Calendrier:** La conférence finale s'est tenue à Paris le 28 mai 2024 en présence des directeurs d'administration ayant contribué à la conception et la mise en œuvre des réformes récentes des retraites en Suède, au Royaume-Uni et en France.

## Collecte des barèmes législatifs des politiques publiques

Ce projet de collecte répond à un besoin récurrent et fondamental pour les chercheurs et les administrations publiques de disposer d'une source de référence facilement mobilisable.

- 1/ un effort important de saisie sera entrepris pour améliorer la couverture temporelle des données jusqu'en 1945, compléter et fiabiliser les références législatives (avec lien vers les textes de lois).
- 2/ Une interface dédiée sera mise en place pour améliorer la quantité et la qualité des contributions actuelles et le corpus sera interrogeable à l'aide de son intégration dans un portail DBnomics.

**Partenaires:** Collex Persée

**Calendrier:** Second semestre 2024

## Impact des réformes de retraites sur les allocations chômage

Ce projet a pour objectif de mesurer l'effet des changements dans les paramètres du système des retraites sur les trajectoires professionnelles. Il s'agit de mettre en évidence au niveau individuel l'impact causal d'un changement dans l'âge d'ouverture des droits ou dans la durée cible de cotisation sur les entrées au chômage d'une part et de manière plus générale sur les trajectoires de fin de carrière.

**Partenaires:** Unedic

**Calendrier:** Second semestre 2025

## PENSIPP

Le pôle retraites développe et améliore en continu le modèle de microsimulation PENSIPP, qui permet à la fois de décrire les différents mécanismes du système de retraite actuel et d'explicitier leurs effets, mais également de simuler et évaluer ex ante des réformes possibles du système de retraite.



# FOCUS

## Microsimuler les retraites complémentaires des salariés du secteur privé sur longue période

### **Enjeu**

L'Agirc-Arrco, qui gère les cotisations et pensions de retraite des salariés du régime général et du régime agricole, alloue chaque année 84 milliards d'euros de pensions de retraite, et couvre plus de 70 % de la population active occupée. Face à l'importance du champ couvert, il est primordial d'avoir une connaissance précise des carrières des cotisants à l'Agirc-Arrco et de leurs comportements de départ en retraite, afin de pouvoir prédire les équilibres financiers induits sur le long-terme et estimer l'impact de réformes passées ou à venir.

### **Présentation du projet**

Le premier partenariat avec l'Agirc-Arrco a débuté en 2016. Au cours de ce partenariat, l'IPP a conduit des travaux de recherche portant sur les comportements de fécondité, de nuptialité, et sur les trajectoires professionnelles. Ces travaux ont permis en particulier la mise en place et l'amélioration du modèle de microsimulation MiSRAA. Ce modèle permet de faire des prévisions sur le court et long terme sur la population des assurés de l'Agirc-Arrco. Il est utilisé à la fois par les partenaires sociaux lors des négociations annuelles sur le pilotage du régime et alimente également les projections du conseil d'orientation des retraites (COR).

Après avoir étudié en profondeur les inégalités d'espérance de vie des salariés du privé selon leur revenu permanent. Le partenariat avec l'AA a été renouvelé pour la période septembre 2023- Aout 2025. Les travaux effectués sur cette période portent sur la modélisation des fins de carrière et du passage à la retraite.

Au delà des enjeux de recherche académique, les résultats ont pour vocation à alimenter le modèle MiSRAA afin d'en améliorer les prédiction

**Partenaire** : Agirc-Arrco

**Calendrier de travail** : Septembre 2023 - Août 2025

# PÔLE SANTÉ ET AUTONOMIE

## Thématiques de travail

- la redistribution opérée par la prise en charge publique des risques santé, invalidité et perte d'autonomie
- la cohérence des différents dispositifs de prise en charge, leur impact sur la trajectoire des bénéficiaires
- l'adéquation de l'offre aux besoins sur le territoire, notamment en établissements médico-sociaux, en habitats intermédiaires et en services d'aide à domicile
- la projection des besoins futurs de prise en charge
- l'articulation entre prise en charge privée et publique, et l'effet de l'aide apportée par les aidants informels sur leur propre santé

## Équipe permanente



**Delphine Roy**  
Responsable du Pôle



**Patrick Aubert**  
Expert senior



**Agnès Charpin**  
Économiste senior



**Octave de Brouwer**  
Économiste senior



**Léa Toulemon**  
Économiste senior



**Camille Auxepaules**  
Économiste junior



**Pauline Culioli**  
Économiste junior



# PROJETS & PUBLICATIONS



## 1/ L'offre et son adéquation aux besoins

### Prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées : estimer les besoins locaux et l'adéquation de l'offre aux besoins

Après avoir estimé finement les besoins de prise en charge des personnes âgées dépendantes au niveau communal puis l'offre de prise en charge, ce projet mesure l'adéquation entre les deux.

**Partenaire:** DREES

**Publication:** Ce projet a fait l'objet d'un [rapport \(n°45\)](#), publié en septembre 2023. Il a par ailleurs fait l'objet d'une publication Etudes et résultats de la DREES.

### Évolution de l'offre de prise en charge de la perte d'autonomie et choix des personnes âgées

L'objectif de ce projet est de quantifier et de qualifier précisément l'offre de prise en charge des personnes âgées, le recours, les besoins et leur évolution dans le temps. Ensuite, il s'agira de démêler les raisons de la faible progression du recours à ces dispositifs.

**Partenaire:** Institut de recherche en santé publique (IReSP)

**Publication:** Ce projet a fait l'objet d'une publication scientifique dans la Revue économique en septembre 2023

### Territoires, Habitats ÉMergents, Institutions et Solvabilisation de l'offre

Le projet Thémis s'inscrit dans la continuité du projet "Trajectoires des personnes âgées en perte d'autonomie et disparités départementales de prise en charge mené de 2019 à 2022. Il vise à approfondir la question des marges de manœuvre ou contraintes des départements dans le financement de l'autonomie puis la structuration de l'offre en s'intéressant particulièrement à la production de services, l'habitat intermédiaire et la complémentarité entre offre sanitaire et offre médico-sociale. Le projet ambitionne enfin d'apporter des éléments de réflexion sur le financement de la cinquième branche "Autonomie" au sein de la Sécurité Sociale.

**Partenaire:** CNSA

**Publication:** Ce projet s'écoule sur 4 années où seront régulièrement présentés des résultats intermédiaires lors de webinaires.

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Perspéphone : Perspectives sur la Résilience des Structures pour Personnes âgées et Handicapées : Organisation des Etablissements et Canicules

Ce projet a pour objectif d'identifier les facteurs contribuant à minimiser la létalité des canicules en Ehpad et en établissements d'accueil médicalisés pour personnes handicapées, puis de replacer les résultats obtenus dans une perspective plus large sur l'habitabilité des établissements et leur soutenabilité environnementale

**Partenaire** : DREES (MiRe)

**Publication** : Le projet prévoit la soumission d'un article scientifique.

## Hilauseniors

Ce projet vise à analyser et documenter la couverture territoriale du logement intermédiaire, par le passé et à l'heure actuelle, l'offre de services et les coûts associés aux différents types de logement intermédiaire.

**Partenaire** : CNAV, Programme Prioritaire de recherche sur l'Autonomie (France 2030)

## 2/ Articulation des politiques publiques et effets redistributifs

### Santé des aidants

Le projet vise à éclairer la situation socioéconomique et de santé des proches aidants, et à identifier parmi ceux-ci les personnes les plus à risque du fait de l'aide apportée, sur lesquelles l'intervention publique doit prioritairement se concentrer.

**Partenaire** : DREES

**Calendrier de travail** : Ce projet a fait l'objet d'un Dossier de la DREES publié début octobre 2024.

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Hausse des salaires des aides à domicile : quels effets sur le secteur ?

Les emplois de l'aide à domicile sont caractérisés par des conditions de travail difficiles et des rémunérations faibles. En 2021, une augmentation importante des salaires des aides à domicile employées du secteur privé non lucratif a été mise en application. Ce projet vise à évaluer l'impact de la hausse des salaires dans le secteur de l'aide à domicile, notamment sur le recrutement des salariées, leur maintien dans l'emploi et leur satisfaction vis-à-vis de leur travail, ainsi que sur les structures d'aides concernées.

**Partenaires** : IReSP, CNSA

## Invalidité

Le projet consiste en une étude sur les bénéficiaires d'une pension d'invalidité, dispositif méconnu qui concerne pourtant 800 000 personnes, à partir des données de l'EIR 2016.

**Partenaire** : DREES

**Publications** : Le projet a fait l'objet d'une première communication par la DREES en juillet 2023. Il a fait l'objet d'une présentation au colloque "retraite et vieillissement" de la Caisse des dépôts en octobre 2023. Il sera complété par la publication d'un Dossier de la DREES fin 2024.

## Equidec

Le projet de recherche "Équité géographique et politiques décentralisées : quels indicateurs statistiques dans quels cadres normatifs d'interprétation pour évaluer l'action publique en direction des personnes dépendantes âgées ?" analyse l'équité géographique dans la gestion de la prise en charge de la perte d'autonomie en France et s'interroge sur les indicateurs à mobiliser pour mesurer cette (in)équité.

**Partenaire** : Institut de recherche en santé publique (IReSP) / Université de Nancy

## Revenus et incapacité

Les dispositifs relatifs aux incapacités sont appréhendés sous l'angle des retraites, de l'invalidité, du handicap ou de la pauvreté mais rarement de façon globale. Ce projet de recherche vise à sortir de cette approche en silo et s'articule autour de trois axes : les ressources des personnes handicapées aux âges d'activité, la transition vers la retraite et les inégalités de retraite au regard des incapacités.

**Partenaire** : DREES – Programme prioritaire pour la recherche "autonomie"

**Publications** : La publication d'un Dossier de la DREES et d'un Études et résultats est prévue d'ici la fin d'année 2024.

# PROJETS & PUBLICATIONS



## Autonomix

Le modèle Autonomix, qui permet de simuler les politiques publiques de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, a été développé par la DREES depuis 2011. En 2021, celle-ci a signé un partenariat avec l'IPP pour s'appuyer sur l'expérience de l'institut en microsimulation, afin de co-développer le modèle et de mettre son code en Open Source. La publication du module "domicile" puis du module "établissement" a eu lieu en 2022.

**Publication:** Ce projet a fait l'objet d'un Dossier de la DREES publié fin septembre 2024.

## 3/ Santé et accès aux soins

### Innovidep

Ce projet vise à créer une communauté mixte, entre chercheurs et professionnels de la prévention et en gérontologie avec la participation des usagers, afin de développer des projets de recherche mixte participatifs sur la mise en oeuvre des Interventions Non Médicamenteuses (INM).

**Partenaire :** IRESP

Le Pôle santé-autonomie contribue également activement au projet "Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile" aux côtés du Pôle travail.



# FOCUS

## KAPPA - Conditions d'accès aux aides et politiques publiques de l'autonomie

### **Enjeu**

Largement débattue, la distinction française entre politiques du handicap et politiques de la dépendance constitue aujourd'hui une dimension particulièrement structurante de l'accès aux aides à l'autonomie. Elle soulève des questions qui vont bien au-delà des enjeux strictement budgétaires associés à une éventuelle convergence et offre un point de départ fécond à de nouveaux travaux de recherche susceptibles d'orienter nos politiques publiques.

### **Présentation du projet**

Ce projet propose une analyse comparée des politiques relevant du champ du handicap et de celles relevant de la perte d'autonomie liée au grand âge, avec pour fil rouge l'analyse des origines, implications et perspective d'évolution de la segmentation par âge des politiques publiques de l'autonomie.

L'IPP participe à ce projet à plusieurs égards :

- sur l'étude des trajectoires de revenus (axe 2), grâce aux appariements de grande ampleur développés dans le cadre du projet « revenus et invalidité »
- sur l'étude des conditions d'accès aux prestations (axe 3), à travers l'étude de l'attribution du GIR qui détermine l'éligibilité à l'APA
- et enfin, en tant que coordinateur et acteur principal de l'axe 5, consistant à construire un modèle de microsimulation des prestations d'autonomie couvrant handicap et dépendance.

**Partenaires** : Le projet Kappa est porté par un consortium composé de neuf organismes de recherche français et trois associations du secteur médico-social et coordonné par l'Institut national des études démographiques (INED). Ce travail bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-PAVH-0004

**Calendrier de travail / publication** : 2023-2027



# PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI

## Thématiques de travail

- les travailleurs à bas salaires
- le télétravail et les (ré)organisations des entreprises
- l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre

## Équipe permanente



**Thomas Breda**

Co-responsable du Pôle



**Joyce Sultan**

Co-responsable du Pôle



**Lucie Briand**

Économiste junior



**Camille Ciriez**

Économiste junior



**Vladimir Pécheu**

Post doctorant



# PROJETS & PUBLICATIONS



---

## Les organisations patronales en Europe

On sait peu de choses du fonctionnement des organisations patronales tant les données pour les appréhender sont rares. Ce projet a regroupé des chercheurs de différents pays européens afin de mieux comprendre la variété des cadres institutionnels régissant l'activité du patronat en Europe, les déterminants de l'affiliation des entreprises sources mobilisables.

**Partenaire** : Commission européenne (DG justice)

**Publication** : Article scientifique paru en février 2024 dans le British Journal of Industrial Relations

---

## Décrochage des filles en mathématiques

Ce projet vise à comprendre le décrochage des filles en mathématiques dès le CP. Pour ce faire, il mobilise les évaluations nationales administrées à l'ensemble des élèves sur le territoire au début du CP, au milieu du CP et au début du CE1 depuis 2018. Ces données sont couplées avec des informations sur la catégorie socio-professionnelle des parents, le corps enseignant et les caractéristiques générales des écoles afin d'identifier les éventuels facteurs produisant la spécialisation scolaire dès l'entrée au CP

**Partenaire** : Chaire Femmes et Science de la Fondation Paris-Dauphine

**Publication** : La note IPP n°101 présentant de premiers résultats a été publiée en janvier 2024.

---

## Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile

En donnant davantage d'autonomie aux aides à domicile pour organiser leurs plannings et les plans d'aide, le modèle d'organisation en équipes autonomes est pensé pour permettre aux salariés de se réapproprier leur travail et ainsi améliorer leur motivation, la qualité de leur travail et *in fine* la prise en charge des personnes accompagnées. Ce projet étudie dans quelle mesure le modèle répond à ses promesses.

**Partenaires** : Département de l'Eure / Département de l'Oise / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Anses

**Publication** : 2025

# PROJETS & PUBLICATIONS



---

## RSA

Ce projet a pour objectif de mener une évaluation quantitative de l'accompagnement renforcé des allocataires du RSA testé depuis le printemps 2023 dans le cadre de l'expérimentation France Travail. Le retour à l'emploi et la sortie du RSA seront principalement observés mais également le taux de non-recours, l'efficacité des sanctions, ou encore la qualité des emplois.

**Partenaire** : DARES

**Publication** : Fin 2025

---

## Évaluation du programme For Girls in Science

Partant du constat que les filles sont moins représentées dans les filières scientifiques, le programme For Girls in Science a pour objectif de modifier les choix d'orientation post-bac des lycéennes vers les filières en sciences, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques. Pour ce faire, le programme met en œuvre différentes actions destinées à modifier les perceptions des disciplines liées aux métiers scientifiques, à développer le goût pour les sciences, et à favoriser la confiance en soi via l'accompagnement scolaire et la relation de confiance. L'IPP évalue l'impact de ce programme.

**Partenaire** : L'Oréal

**Publication** : Fin 2027

---

## Le télétravail pendant et après la pandémie de covid-19 : déterminants, conséquences et rôle du dialogue social

Ce projet vise tout d'abord à identifier les activités qui peuvent être télétravaillées et à expliquer les différences d'adoption effective du télétravail parmi ces entreprises. Il s'intéresse ensuite aux sources de variation qui ne soient pas liées à la productivité des entreprises ou à la satisfaction au travail des salariés. Enfin, ce projet analyse les déterminants du maintien du succès du télétravail après la crise sanitaire.

**Partenaire** : Agence nationale de la recherche

**Publication** : Fin 2025

# CONFÉRENCE DU BUDGET 2024



Comme chaque année depuis 2018, le Cepremap et l'IPP, en partenariat avec PSE, organisent conjointement une conférence du budget, à l'occasion de l'examen au Parlement des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale.

Cette conférence est devenue au fil des années un rendez-vous attendu par la presse et un marqueur fort de la capacité de l'IPP à animer le débat public.

La conférence s'est déroulée le 27 novembre 2023 au campus Jourdan.

Observatoire de Macroéconomie

**CEPREMAP**

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

## Quelles sont les incertitudes autour du projet de loi de finances 2024 ?

par François Langot (CEPREMAP)

Cette étude présente une évaluation des incertitudes autour du PLF 2024. L'originalité de cette évaluation est d'identifier les conditions économiques nécessaires à la réalisation de ces projections en d'en analyser la crédibilité. L'évaluation indique ainsi qu'une forte baisse des taux de marge des entreprises est nécessaire à la réalisation des projections du gouvernement sans laquelle le PLF 2024 conduirait à une hausse du ratio dette sur PIB au lieu de la stabilisation prévue.



## Quelles implications de l'indexation sur l'inflation du barème de l'impôt sur le revenu ?

par Sylvain Duchesne (IPP), Brice Fabre (IPP) et Lola Jossieran (IPP)

L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation est le choix majeur du PLF pour 2024 en ce qui concerne la fiscalité des ménages. Cette mesure correspond à une baisse de 6 milliards d'euros d'impôt par rapport à une situation à barème inchangé. L'étude présentée répond aux deux questions suivantes : Est-ce pour autant une forte baisse d'impôt? Quelles sont les conséquences d'une sous-indexation du barème sur les recettes fiscales, et sur la redistribution engendrée par l'impôt sur le revenu?

# CONFÉRENCE DU BUDGET 2024



## Une contribution à l'évaluation carbone du budget

Laurent Bach (ESSEC, IPP), Paul Dutronc-Postel (IPP), Arthur Guillouzouic (IPP), Clément Malgouyres (CREST, IPP), Rachel Paya (ESSEC, IPP)

À l'aide de données individuelles d'entreprises, cette étude met en regard les émissions de CO<sub>2</sub> par euro de valeur ajoutée avec les caractéristiques des entreprises. En second lieu, l'étude mesure le ciblage des dispositifs budgétaires, environnementaux ou non, vis-à-vis de leurs effets incitatifs quant aux émissions de CO<sub>2</sub>. Il est ainsi possible de mesurer les différences de tarifications effectives du CO<sub>2</sub> auxquelles sont exposées ces entreprises (quotas, taxes sur les consommations énergétiques) en fonction de l'intensité de leurs émissions et de leurs caractéristiques.



## Table ronde parlementaire



- M. Éric Coquerel, Président de la Commission des Finances
- M. Jean-René Cazeneuve, Rapporteur général du Budget

animation  
par François Lenglet (RTL/TF1)

Les deux parlementaires ont réagi aux présentations précédentes des travaux des chercheurs et débattu des orientations de politiques publiques proposées par le Gouvernement et la majorité parlementaire pour ce nouveau projet de loi de finances.

Cet événement a bénéficié du soutien du Cepremap et d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissement d'avenir portant la référence ANR-17-EURE-0001.

# BUDGET DE L'IPP

L'exercice budgétaire de l'IPP s'inscrit dans le cadre de l'année universitaire, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. L'IPP est financé par les membres fondateurs, Paris School of Economics au titre des financements d'investissement d'avenir (Labex OSE, puis l'EUR PgSE), et le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (également au titre du Labex Ecodec), ainsi que par des contrats de recherche.

Le budget total de l'IPP pour l'année 2023-24 s'élève à 2366 K€, dont 369 K€ de financement des fondateurs PSE et GENES et 1906 K€ de financements contractuels (soit 81,2 % du total). Le budget est en progression par rapport à 2022-23 de 10 %.

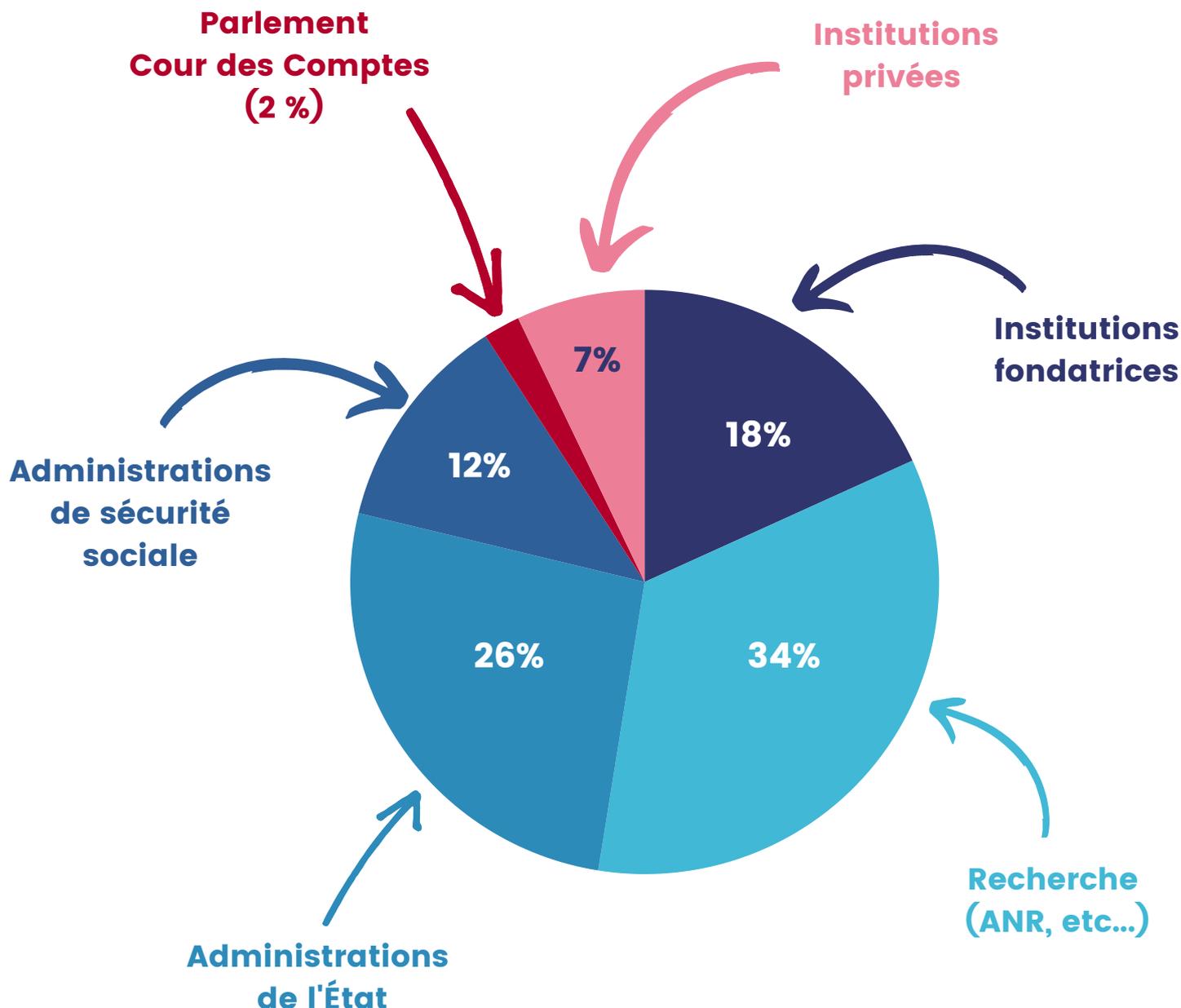
Financements (en euros)	2022-23 (réalisé)	2023-24 (prévisionnel)
Financement PSE (Labex OSE / EUR)	170 000 €	199 404 €
Financement GENES (Labex Ecodec, Genes)	106 870 €	170 000 €
Financement CNRS	58 858 €	77 607 €
Contrats de recherche	1 794 949 €	1 906 331 €
Prestation de services annexes	28 806 €	12 700 €
<b>Total financements</b>	<b>2 159 484 €</b>	<b>2 366 042 €</b>

Dépenses (en euros)	2022-23 (réalisé)	2023-24 (prévisionnel)
Rémunérations	1 746 085 €	1 901 977 €
Frais d'accès aux données	126 375 €	123 039 €
Frais de mission/réception	65 588 €	35 876 €
Frais de gestion	168 873 €	178 939 €
Autres frais	34 893 €	79 496 €
<b>Total dépenses</b>	<b>2 141 813 €</b>	<b>2 319 373 €</b>

	2022-23 (réalisé)	2023-24 (prévisionnel)
<b>Solde annuel</b>	<b>17 671 €</b>	<b>46 669 €</b>
<b>Bilan (fonds de recherche)</b>	<b>45 331 €</b>	<b>92 001 €</b>

# BUDGET DE L'IPP

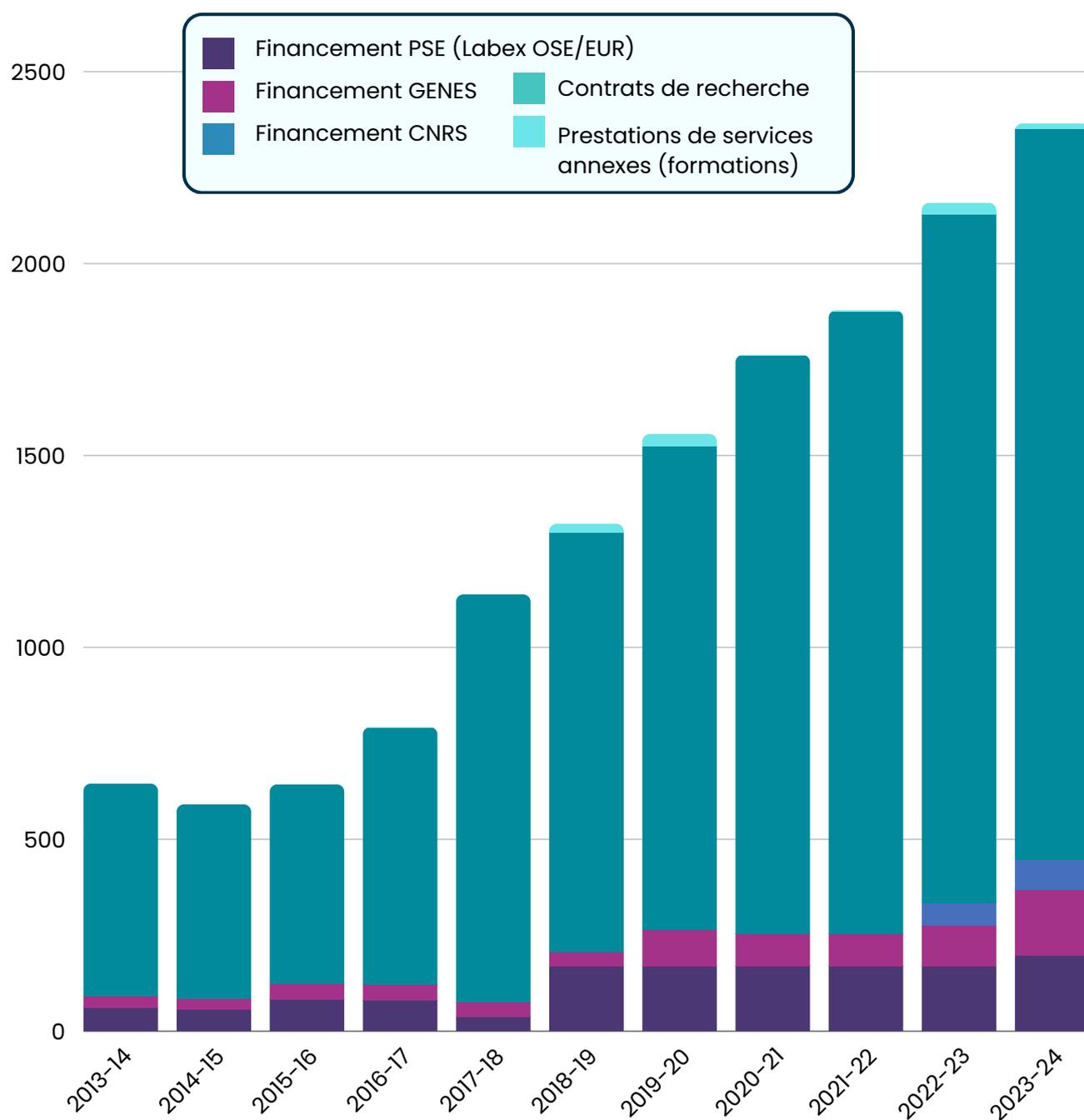
Outre le soutien de Paris School of Economics et du GENES, le financement des travaux de recherche de l'IPP repose sur des contrats avec des agences de recherche, des administrations publiques (État, Sécurité sociale, Union européenne) et des acteurs de la sphère privée (entreprises, fondations d'entreprises) : nos financeurs sont nombreux et de types variés.



Sources des financements des projets de recherche  
2023-2024

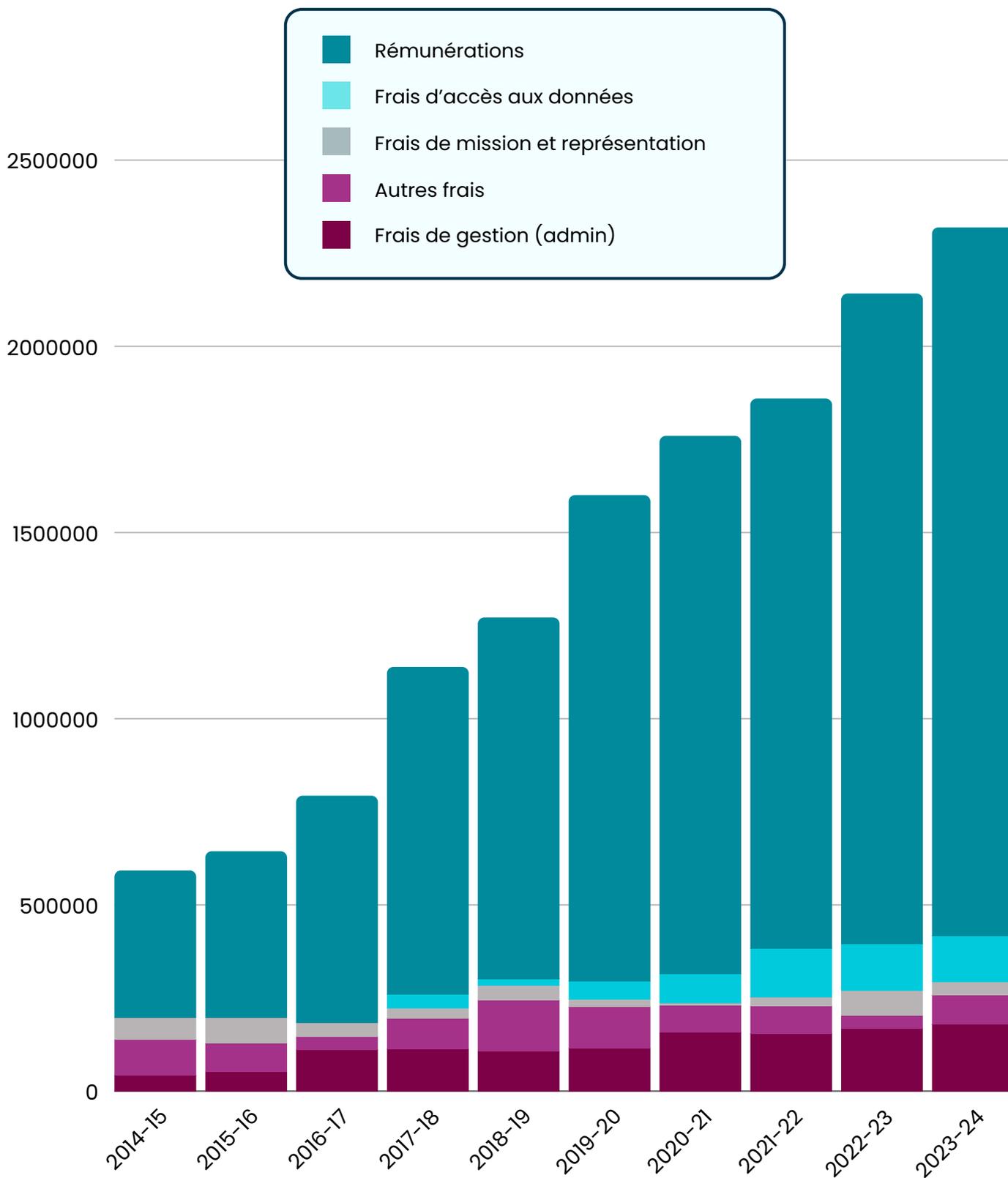
# RÉTROSPECTIVE

## Financements



# RÉTROSPECTIVE

## Dépenses



# LISTE DES FINANCEURS

- Agence de la transition écologique (Ademe)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
- Agirc-Arrco régime complémentaire de retraite
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Centre Pour La Recherche Economique et Ses Applications (Cepremap)
- Collex-Persée
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Conseil des prélèvements obligatoires (CPO)
- Cour des comptes
- Département de l'Oise
- Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du Travail (DARES)
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESRI)
- Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
- Entreprises sociales pour l'habitat (ESH)
- Fondation de l'Ecole Polytechnique
- Fondation Paris-Dauphine
- Fondation L'Oréal
- France 2030
- France Stratégie
- Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES)
- Institut de recherche en santé publique (IReSP)
- National University of Singapore
- Paris School of Economics (PSE)
- Programme d'investissements d'avenir (PIA)
- Rectorat de Paris
- Sciences Po
- Systèmes d'Information et des Études Statistiques (SIES)
- Unedic
- Université Paris-Dauphine



Institut des  
Politiques Publiques

[www.ipp.eu](http://www.ipp.eu)

48, boulevard Jourdan  
7014 PARIS  
[\*\*contact@ipp.eu\*\*](mailto:contact@ipp.eu)